

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MARS 2021

L'Assemblée générale d'ÉGALE s'est tenue le mardi 9 mars 2021, à 18h30, en visioconférence. 39 membres sont présents ou représentés

1. La présidente, Françoise Laborde souhaite la bienvenue aux participants et constate que nous avons pu rattraper notre retard des années passées et retrouver une date plus normale pour la tenue de notre Assemblée générale.
2. La secrétaire générale, Martine Cerf, lit le rapport d'activité de l'année 2020 (voir en annexe). Le rapport est adopté à l'unanimité.
3. Le trésorier, Gérard Meydiot, présente et commente les comptes de l'année 2020. (voir en annexe). Les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier. Puis le budget 2021 est également présenté (voir en annexe) et adopté à l'unanimité.
4. Renouvellement des membres du conseil d'administration. Une liste de 17 candidats est présentée. Tous les candidats sont élus à l'unanimité sur vote de liste.

Sont élus : Stéphane ARTANO, Jean-Claude BOUAL, Martine CERF, Bernard FERRAND, Michel FOUILLET, Marc HORWITZ, Zayda JUGLAR, Françoise LABORDE, Olivier LAFAYE, Yves LE BIHAN, Françoise LE MER, José LUDGER, Gérard MEYDIOT, Mireille RAUNET, Anne SALZER, Michel SEELIG, Alain VIVIEN

5. Françoise Laborde parle des difficultés que l'association a rencontrées pour continuer d'être active dans le cadre de la crise sanitaire. En particulier, nous n'avons pas pu tenir notre colloque annuel et nous ne savons pas quand il sera possible d'en organiser un de nouveau.

Elle a affirmé notre volonté de nous rapprocher de nos adhérents et de continuer d'oeuvrer pour la laïcité et l'égalité avec autant d'ardeur que les années passées.

Une discussion s'engage autour de plusieurs questions d'actualité.

L'assemblée générale est close à 20h.



Martine Cerf, secrétaire générale



Françoise Laborde, présidente

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Votre association comportait 157 adhérents individuels au 31 décembre 2020 et 1 association membre. Nous commençons à rattraper la baisse de l'année passée, d'autant que notre site fonctionne bien et est alimenté régulièrement.

La crise sanitaire n'a pas favorisé les activités de l'association, et ce compte rendu d'activité sera forcément très atypique. Toutes nos activités ont eu lieu en visioconférences et il est à noter qu'elles ont connu une accélération sensible sur le dernier trimestre, où nous avons pris la décision de nous abonner à Zoom pour disposer d'un outil efficace nous permettant de fonctionner à distance.

Nous avons pu, au cours de l'année 2020 obtenir l'autorisation de transférer notre siège social à la Maison de vie associative et citoyenne (MVAC) du 15^e arrondissement, ce qui nous donne une adresse pérenne, indépendante des changements de responsables.

Nos actions :

1. Le site Web et les réseaux sociaux

a) Les évolutions techniques 2020 :

- Mise en place d'une extension qui mentionne instantanément la publication d'un article du site sur la page FACEBOOK, Like laïcité
- Évolution d'hébergement vers offre PRO (Upgrade) pour augmenter la mémoire disponible
- Mise en service de Google Analytics
- Mise en place d'une extension des Flux RSS - Suivez-nous.

Plusieurs améliorations techniques sont apportées en continu chaque fois que nécessaire pour faciliter la consultation du site et la lecture des articles.

b) Les publications :

448 articles sont sur le site, dont 114 publiés en 2020, soit une moyenne de plus de 9 articles par mois.

Nous rappelons l'existence d'une rubrique « agenda laïque » dans laquelle nous recensons les événements laïques à venir : cafés laïques, entretiens d'EGALE, colloques, manifestations etc. Nous vous invitons à nous communiquer les événements que vous organisez éventuellement en région afin de les faire figurer dans cet agenda.

- c) **Nombre d'Utilisateurs** en 2020 : 12 057 recensés à partir de mars seulement par Google Analytics.

2. Les actions notables en France

a) Les cafés laïques

- Les cafés laïques en collaboration avec le patronage laïque Jules Vallès qui auraient dû se dérouler à raison d'un par mois ont été annulés pour la plupart en raison de la fermeture du patronage. Nous avons décidé cependant de les reprendre par Zoom. Au total, nous en avons organisé quatre dont un par Zoom. Nous avons pu constater

qu'il y avait une certaine fidélité à ces cafés laïques, avec toujours un pourcentage non négligeable de nouveaux auditeurs. Les thèmes suivants ont été abordés :

- ces églises qui font de la politique : trois exemples d'actualité, la Pologne, le Monténégro, l'Algérie,
- la laïcité dans la politique municipale,
- combattre le racisme dans la République laïque,
- la République ne reconnaît ne salarie ni ne subventionne aucun culte, qu'est-ce que cela signifie ?

Nous avons commencé à répartir l'animation de ses cafés laïques sur trois intervenants réguliers : Marc Horwitz, Jean-Claude Boual, Martine Cerf.

b) Rencontres avec les politiques :

- nous avons écrit un courrier à la ministre de la justice Madame Belloubet pour lui demander de clarifier sa pensée lorsqu'elle a parlé d'interdire la critique des religions qui choquait les croyants.
- Nous avons soutenu une action d'un adhérent qui s'est plaint auprès du centre de distribution du courrier du 5^e arrondissement de Paris, de ce qu'une factrice distribuait le courrier en tenue islamique, sans aucune marque d'appartenance à la Poste. La direction de la Poste a répondu qu'elle y mettait bon ordre et prévoyait une formation pour tous les membres de ce centre de distribution.
- Nous avons participé à l'action initiée par République souveraine avec une tribune publiée dans Marianne : « La racialisation de la question sociale est une impasse » et une manifestation sur la Place de la République, au cours de laquelle Martine Cerf a pris la parole pour l'association.
- Nous nous sommes associés à un communiqué du Collectif Contre le Terrorisme : pour Mila !, La jeune étudiante menacée par des fanatiques islamistes.
- Nous avons été auditionnés par la ministre Marlène Schiappa et des membres de son cabinet à propos de la loi sur les séparatismes début décembre et avons communiqué une note de commentaires à la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur le respect des principes républicains à l'Assemblée nationale.
- Nous avons signé tous les communiqués du Collectif laïque national, consultables sur notre site.

3. Les actions notables en Europe

Les actions en Europe sont suivies par le groupe Europe d'ÉGALE qui se réunit une fois par mois. Les réunions ont eu lieu en visioconférences quand il n'a plus été possible de les tenir autrement.

- Nous avons participé à l'action de la Fédération humaniste européenne auprès des députés au Conseil de l'Europe en écrivant à tous les députés français, afin qu'ils repoussent une proposition de résolution consistant à faire la promotion d'accommodements raisonnables en faveur des religions. Cette proposition a été repoussée.
- Le 28 janvier 2020, nous avons assisté à une réunion en visioconférence organisée par le Parlement européen sur le Pacte Vert de l'Europe. À la suite de la réunion, nous avons fait parvenir une note de recommandations que nous avons publiée sur le site.
- Le 9 juillet 2020, nous avons assisté à une visioconférence organisée par la Commission européenne sur les discriminations et le racisme.

- Une autre visioconférence s'est déroulée le 15 juillet 2020 avec le Parlement européen sur la crise sanitaire, et nos recommandations pour le futur.
- 22 juillet 2020 nous avons écrit à Monsieur Josep Borrel vice-président de la Commission européenne afin de l'alerter sur la partialité de l'envoyé spécial pour « la liberté de religion et de conviction » et lui demander que désormais elle concerne également les discriminations visant la liberté de pensée, de conscience et religion et pas seulement la liberté religieuse.

4. Des actions notables en régions

Là aussi, la crise sanitaire a fortement handicapé nos actions.

a) En Bretagne

Le 21 octobre 2020, à Saint Philibert dans le Morbihan, un rassemblement soutenu par l'association EGALE et en présence de ses représentants sur place, a rendu hommage à Samuel Paty.

A Rennes, le CL 35 a pu rencontrer l'adjointe chargée de la laïcité en décembre en vue d'intégrer le nouveau comité consultatif sur la laïcité de Rennes. Les négociations se poursuivent encore.

Le CL35 continue de se réunir par visioconférence tous les mois et le contact est maintenu entre les associations membres.

b) Outre-mer

L'essentiel de nos actions a porté sur la tentative de faire appliquer la loi de séparation sur deux territoires qui nous semblent mûrs pour cela : la Guyane et Saint Pierre et Miquelon. La proposition a bien été déposée, mais repoussée. Nous continuons de travailler avec le Sénat où la discussion doit commencer à la fin du mois.

Je vous remercie de votre attention.

Martine Cerf

Annexe : Résultat de l'exercice 2020

	Recettes		Dépenses
Adhésions	4 925,00	Assurance	113,65
Vente livres	41,90	Cotisations	200,00
Intérêts	12,77	Achat livres	367,00
		Frais déplacements	329,10
		Secrétariat/Informatique	510,63
		Divers	300,00
		Pb Photos AFP	880,00
		Frais banque	240,93
		TVA Facture 2019	400,00
		Assurance 2019	111,67
		Excédent exercice	1 526,69
	4 979,67 €		4 979,67 €

Le résultat brut 2020 est de 2038,36 €, mais deux règlements concernant des factures de 2019 ont été effectués en 2020, et donc repris sur cette année.

Le site d'EGALE utilisait parfois des photos importées d'Internet, mais certaines étaient soumises à des droits pour l'AFP (EGALE ne le savait pas). L'agence a réclamé le paiement de ses droits et après discussion et tractation elle a diminué des moitié sa réclamation. Le site fera désormais attention de n'utiliser que des photos prises par ses adhérents ou libres de droits.

Le compte bancaire de La Banque Postale va être clôturé sous peu. Trop de problèmes (codes, documents non reçus, longueur de traitement, etc...) nous ont obligés à changer de banque. Pour l'exercice 2021 les frais bancaires seront quasiment divisés par 2.

Situation financière au 01 Janvier 2021

	31 Décembre 2019	31 Décembre 2020
La Banque Postale	6 374.68	469.05
Caisse d'Épargne	0.00	2 404.55
Livret A	0.00	5 027.77
Total	6374,68 €	7 901,37 €

Le solde de La Banque Postale sera viré à la clôture du compte dans les jours prochains.

